



**COMPTE RENDU DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT
DU 11 CHAABANE 1434 (20 JUIN 2013)**

*

I. Le conseil du gouvernement a examiné les projets de textes et les conventions internationales suivants :

PROJET DE LOI

- **Projet de loi n° 62-12 relative à l'organisation de la profession de conseiller agricole.**
Approuvé sous réserve de tenir compte des observations soulevées à son sujet.

PROJETS DE DECRETS

1. **Projet de décret n° 2-13-497 portant création des écoles nationales d'architecture aux villes de Fès, Marrakech, Casablanca, Agadir, Oujda et Tétouan.**
Approuvé.
2. **Projet de décret n° 2-13-282 modifiant et complétant le décret n° 2-10-432 du 20 chaoual 1431 (29 septembre 2010) pris pour l'application des dispositions de la loi n° 52-05 portant code de la route, relatives à l'enseignement de la conduite.**
Approuvé sous réserve de tenir compte des observations soulevées à son sujet.
3. **Projet de décret n° 2-13-531 relatif à la situation de fonctionnaires relevant du service de l'Etat géré de manière autonome dénommé «division des accidents du travail».**
Approuvé sous réserve de tenir compte des observations soulevées à son sujet.

CONVENTIONS INTERNATIONALES

1. **Convention d'extradition, faite à Londres le 15 avril 2013 entre le Royaume du Maroc et le Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord.**
+ **Projet de loi n° 55-13 portant approbation de la convention mentionnée ci-dessus.**
Approuvés.
2. **Convention d'assistance juridique mutuelle en matière pénale, faite à Londres le 15 avril 2013 entre le Royaume du Maroc et le Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord.**
+ **Projet de loi n° 56 -13 portant approbation de la convention mentionnée ci-dessus.**
Approuvés.

II. Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé les propositions de nomination aux fonctions supérieures suivantes :

1. le directeur général de l'office national marocain du tourisme ;
2. le secrétaire général du ministère de la culture ;
3. le doyen de la faculté des sciences à Meknès ;
4. le directeur de l'école nationale des sciences appliquées à Agadir.

III. Exposés :

- 1. Le ministre de l'économie et des finances a présenté un exposé à propos du partenariat stratégique avec l'Union européenne.**
- 2. Le ministre délégué auprès du Chef du gouvernement chargé des marocains résidant à l'étranger a présenté un exposé à propos du programme d'accueil des marocains résidant à l'étranger - Eté 2013.**